



Honda Aix-en-Provence

Livraison de 17 Yaris hybrides à l'ADMR de l'Hérault

Le 27 nov. 2019 - Événement



L'ADMR 34 développe sa démarche éco-responsable avec une flotte de véhicules hybrides TOYOTA.

L'ADMR, association de service à la personne, intervient à domicile afin de répondre à différents besoins : ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la personne... L'ADMR dans l'Hérault, c'est 37 associations, 5 SSIAD, 1 ESA, 1 entité jardinage/bricolage, une crèche et un centre de formation.

Le mardi 26 novembre, la concession **Toyota de Montpellier** a accueilli l'ADMR de l'Hérault pour la livraison d'une flotte de **17 Toyota Yaris hybrides**. Après l'accueil autour d'un cocktail déjeunatoire et la présentation des véhicules et de la technologie hybride Toyota, chaque collaboratrice/teur a pu repartir au volant de son nouveau véhicule.

Les 17 **Yaris hybrides** viendront compléter la flotte déjà existante au sein des Services de Soins Infirmiers à Domicile. Ainsi, à ce jour, c'est déjà 50 % des aides-soignant(e)s travaillant à l'ADMR qui ont fait le choix de l'*Hybride Toyota*.

L'équipement des aides-soignant(e)s en modèle hybride témoigne de la volonté de l'ADMR de travailler au maintien à domicile des personnes dépendantes tout en veillant au confort de ses salariés et aux économies d'énergie.

Cette initiative est au cœur des engagements de l'association, sensible aux enjeux liés à l'environnement et engagé dans une démarche de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Toyota, qui possède la *gamme Hybride* la plus large du marché s'est naturellement imposé comme fournisseur. Les atouts de l'hybride qui ont compté dans ce choix : diminution de la consommation d'essence, moins d'émissions de gaz à effet de serre, absence de contrainte liée au chargement de la batterie puisqu'il n'y a pas besoin de la brancher ; elle se recharge en roulant.

La **concession Toyota de Montpellier** et, plus particulièrement, l'équipe Sociétés, remercie l'ADMR de l'Hérault pour sa confiance et sa fidélité depuis 2 ans.

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer